

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 6

Artikel: Aux amis valaisans !
Autor: R.M. / O.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Devinettes ! par Djan d'à Gouëtta

Sè défan è se taconon sèn féy è sèn avôlh...

Ils se déchirent et se raccommodent sans fil et sans aiguilles...

(E nyové — Les nuages.)

Son touëth apri m'attèndre, è, kan yo vényo, sè catzon touëth...

Tous m'attendent, et, quand je viens, tous se cachent...

(I plôde — La pluie.)

Ona grôssa covêrtha verdha, av'oun ri-ban pyérth a travyë...

Une grande couverture verte, avec un ruban bleu au travers...

(Le printemps.)

(I plan'na, defertihingn — La plaine du Rhône,

Kyëna diférinçlh èy lh'y'a têth èn-treôna roua è y'oun'avocath ?...

Quelle différence y a-t-il entre une roue et un avocat ?...

(en fassent.)

(I fo énghriché è rouë pordhêre kyë fajessan ne fassent pas de bruit, et les avocats alim qu'ils de trinçgn — il faut érassier les roues afin qu'elles

Oun afféro tôdoong a sota, é tôdoong mou ?...

Une chose toujours à l'abri et toujours mouillée ?...

(I luvoua — La langue.)

Kyënë son-têth è myë boonë byéetch ?
Quelles sont les bêtes les meilleures ?

montous : ils se déshabillent pour nous vêtir.)
(E fayé : se dévêlession po nho vêtey — Les

Porkyè è polèth çlhoûzon-têth è zui kan i tzanton ?

Pourquoi les coqs ferment-ils les yeux quand ils chantent ?

(Po éen kyë savon pë-kyôrth — parce qu'ils savent leur chant par cœur.)

Kyë fé-têth i pan kan ô-n'oo talh ?
Que fait le pain quand on le coupe ?

(I démenue — il diminué.)

Sè mëndz'è boué è sè bëy o sang ?
Mange ses propres boyaux et boit son propre sang ?

(I faréth dou krozuetéh — La mèche du lam-pion.)

Aux amis valaisans !

Afin de pouvoir tenir compte du régionalisme compartimenté du « Vieux-Pays », la rédaction aimeraient avoir des collaborateurs, pour des articles pas trop longs, demi-page du « Conte » : légendes, récits historiques, humoristiques, coutumes, scènes de pièces théâtrales, chansons, proverbes, etc. (avec traduction littérale), des districts de Sierre, rives gauche et droite ; Hêrens, rives gauche et droite ; Sion, rives gauche et droite ; Conthey, rives gauche et droite ; Martigny, plaine et montagne ; Entremont ; Saint-Maurice et Monthey...

Les sections régionales devraient détecter et étayer les bonnes volontés qui n'osent pas... essayer !

Pour le maintien du beau et musical parler du terroir, patoisants valaisans, ecclésiastiques et laïques, à vos plumes !...

R. M. et O. P.

Aux membres du « Conseil »

Le « Conseil » des patoisants romands est convoqué pour le 24 février, à 14 heures, au Buffet CFF, à Lausanne, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la séance du 3 juin 1962.
2. Exposition 1964.
3. Aperçu sur les comptes de l'année 1963.
4. Album des Mainteneurs.
5. Programme de travail des Associations cantonales.
6. Date et lieu de l'Assemblée des délégués 1963.
7. Divers.